

Washington frappe l'AIG d'une amende pour «violation du blocus de Cuba»



La Havane, 29 juin, (RHC/PL).- Le Département du Trésor a frappé d'une amende l'AIG, l'American International Group, une compagnie étasunienne d'assurances pour «violation du blocus de Cuba.»

Condamnée à verser 148 mille 698 dollars au Trésor public, l'AIG est la quatrième entreprise sanctionnée par Washington, cette année.

L'Office de Contrôle des Actifs étrangers, l'OFAC pour son sigle en anglais, une entité relevant du Département du Trésor affirme que l'AIG a assuré plusieurs lots de marchandises en direction et provenance de Cuba ou liés à une entreprise cubaine.

C'est la deuxième sanction décrétée contre l'AIG. En mai 2014, le gouvernement étasunien a allégué que des subsidiaires canadienne de cette compagnie d'assurances avaient violé 3 mille 560 fois les clauses contre Cuba entre janvier 2006 et mars 2009.

Cuba et les Etats-Unis ont rétabli les relations diplomatiques le 20 juillet 2015 et signé depuis des dizaines d'accords et mémorandums d'entente.

Cependant le blocus reste en vigueur. Les autorités cubaines ont fait savoir à maintes reprises que le blocus est le principal écueil auquel se heurte la normalisation des relations.

La levée du blocus semble à présent plus lointaine après l'annonce faite le 16 juin dernier d'interdire le commerce avec toute entreprise cubaine ayant des rapports avec les ministères cubains de l'Intérieur et des Forces Armées Révolutionnaires et les voyages à Cuba en individuel pour les ressortissants étasuniens.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/134123-washington-frappe-laig-dune-amende-pour-violation-du-blocus-de-cuba>



Radio Habana Cuba